Medaviz, éditeur de solutions numériques pour les acteurs de la santé, annonce élargir son comité médical. Cette démarche intervient dans le cadre du travail de fond que l'entreprise mène pour obtenir l'agrément de "société de téléconsultation".

Le comité médical se compose désormais des membres suivants :

-

le Dr Jacques Lucas, ancien premier vice-président et délégué général au numérique du Conseil National de l'Ordre des Médecins, et ancien président de l'Agence du Numérique en Santé ;

-

le Dr Nicolas Camus, directeur médical de Medaviz ;

-

le Dr Maëlle Bousquet, premier médecin salariée de Medaviz ;

-

le Dr Marie Baudequin, également médecin salariée chez Medaviz ;

-

Sandra Bernhardt, psychologue ;

-

Gérard Perrier, en qualité de représentant des patients et administrateur de l'association Générations Mouvement, vice-président du Conseil Territorial de Santé Yonne et représentant

des usagers à l'ARS Bourgogne Franche-Comté.

Au-delà des missions qu'il mène depuis les débuts de Medaviz sur la qualité, l'éthique et la protocolisation des prises en charge, ce comité médical élargi met l'accent sur la santé mentale, la voix des patients et la déontologie en lien avec les instances ordinales.

Rôle du conseil médical

Le comité médical valide les protocoles de prise en charge élaborés par la direction médicale de l'entreprise pour le contexte particulier de la téléconsultation et veille à la cohérence de ces prises en charge et au respect des bonnes pratiques.

Il "anime" par ailleurs la communauté des praticiens exerçant dans le cadre du service de téléconsultation, à travers :

-

la mise à jour régulière des supports et protocoles ;

-

l'organisation de tables rondes trimestrielles pour des partages d'expérience ;

-

l'organisation de webinaires thématiques mensuels ;

-

le partage de contenus et recommandations des tutelles (chartes HAS, recommandations Ordre et CNAM, etc.) ;

-

l'échange au quotidien par *chat* (en groupe ou individuel).

Enfin, le comité médical participe à l'élaboration et à la validation des différents projets et offres impliquant des prises en charge médicales ou paramédicales.

ÂÂ

"Nous sommes heureux et fiers d'accueillir ces nouveaux membres dans notre comité médical", **se réjouit Stéphanie Hervier, directrice générale de Medaviz.**
"Ces professionnels reconnus et complémentaires vont enrichir notre expertise dans la période passionnante que vit actuellement notre secteur d'activité".

À PROPOS DE MEDAVIZ

Medaviz édite des solutions numériques pour les acteurs de la santé depuis 2014, afin de faciliter l'accès aux soins. Ses modules de téléconsultation, télésoin, téléexpertise, messagerie, adressage, interfaçage, etc. sont développés pour répondre aux exigences des parcours de soins publics et privés.

Sa vision : une télémédecine qui respecte la réglementation en vigueur et la territorialité des soins, pour que chaque patient obtienne une réponse médicale au plus proche de lui. Actuellement, 11 700 praticiens, 180 établissements, 70 entreprises et 70 communautés de praticiens (CPTS, ESS, MSP)ÂÂ font confiance à Medaviz, en raison de la sécurité et de l'ergonomie de ses produits.

Medaviz est certifié ISO 27001, HDS et conforme au RGPD.

Medaviz, la télémédecine qui rapproche.